

Le 4 juin 2009

En vertu de l'ordonnance 92/09, datée du 4 juin 2009, la Régie des services publics (la « Régie ») a approuvé la demande de la municipalité rurale de Montcalm concernant la révision des tarifs pour les services d'eau de Letellier. Ces nouveaux tarifs entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2009.

Les tarifs actuels (2006) et révisés sont les suivants :

Tarifs en dollars pour 1 000 gallons	Tarifs actuels	Tarifs autorisés	Augment. (en %)
Premiers 15 000 gallons	7,75 \$	8,40 \$	8,4
85 000 gallons suivants <sup>1</sup>	6,40 \$	6,90 \$ <sup>1</sup>	7,8
Au delà de 100 000 gallons	5,20 \$	- <sup>2</sup>	-
Facture minimale par trimestre (5/8") <sup>3</sup>	28,55 \$	32,50 \$	13,8
Frais de service par trimestre	5,30 \$	7,30 \$	37,7

<sup>(1)</sup> Échelon modifié à plus de 15 000 gallons.

<sup>(2)</sup> Échelon supprimé.

<sup>(3)</sup> Comprend 3 000 gallons et les frais de service.

La Régie approuve la demande de la municipalité rurale de réduire son barème tarifaire de trois à deux échelons, le deuxième échelon entrant en vigueur à un seuil de 15 000 gallons.

La Régie a envoyé une lettre à tous les clients pour les aviser de la demande et les inviter à faire part de leurs inquiétudes ou commentaires par écrit. La Régie n'a reçu aucune réponse.

On peut consulter l'ordonnance 92/09 et des détails additionnels concernant la demande sur le site Web de la Régie à [www.pub.gov.mb.ca/index.fr.html](http://www.pub.gov.mb.ca/index.fr.html).

Régie des services publics  
330, avenue Portage, bureau 400  
Winnipeg (Manitoba) R3C 0C4  
Téléphone : 204 945-2638  
Télécopieur : 204 945-2643  
Sans frais : 1 866 854-3698  
Courriel : [publicutilities@gov.mb.ca](mailto:publicutilities@gov.mb.ca)